

Parcourspro.online

Guide pratique

Actualités

- Nouvelles orientations prioritaires DPC 2023-2025
- Entrée en vigueur de la certification :
 - 6 ans après fin de docteur junior
 - 9 ans pour pneumologues en exercice
- Développement de l'outil parcours pro

Intérêts de l'outil

- **Pour le CNP de Pneumologie**

- Diffuser le parcours DPC validé auprès des pneumologues
- Répertorier toutes les actions concernées
- Constituer une base de mail actualisée des pneumologues exerçant en France
- Valider les parcours de DPC pour chaque médecin
- Accéder à des statistiques nationales

- **Pour le pneumologue**

- Accéder au parcours DPC validé par le CNP de Pneumologie
- Saisir les actions réalisées à partir d'un menu déroulant prérempli par le CNP
- Joindre les pièces justificatives de participation
- Générer automatiquement une attestation DPC annuelle une fois que le CNP a validé le parcours
- Être informé des évolutions en matière de certification et de DPC

Parcours de DPC validé par le CNP de Pneumologie

PRÉREQUIS VALIDATION

Au moins 3 actions différentes de son choix

dont au moins une action de DPC entrant dans le cadre des orientations prioritaires nationales figurant dans l'arrêté pour la période considérée.

Parmi les 3 actions, le pneumologue devra choisir au moins une action cognitive ET une action réflexive OU un programme intégré

Parcours

FORMATION

- Formation présentielle ou non
- Participation à des actions de formation pneumologique validées par un organisme accrédité (PneumoDPC)**
- Participation annuelle à un ou plusieurs congrès français, européens ou internationaux de la spécialité
- Participation annuelle à une ou plusieurs réunions de FMC retenues par le CNP
- Formations universitaires DU ou DIU considérées comme d'intérêt par la spécialité
- Participation à un programme de e-learning porté par la spécialité, hors industrie, validé par le CNP
- Participation récurrente à des sessions de bibliographies formalisées

ANALYSE DES PRATIQUES

- Participation récurrente à des RCP
- Participation à des études de recherche clinique, épidémiologique
- Ecriture d'article (revues à comité de lecture ou revue de formation post-universitaire)
- Ecriture d'article (revues à comité de lecture ou revue de formation post-universitaire)
- Expertises pour des organismes d'Etat (HAS, HCSP, Anses..)
- Participation à des groupes de travail (groupe de recherche labellisés, centre de références, réseaux thématiques, groupes de travail de la FFP-CNP de pneumologie ou de la SPLF)

GESTION DES RISQUES

- Participation régulière aux séances de CREX... de son établissement de santé^{HAS}
- Déclaration et gestion d'évènements porteurs de risque (label CNP)
- Participation à un réseau de vigilance (label CNP)
- Participation à une action proposée par ODPC** dans OP^{HAS}

PROGRAMMES INTÉGRÉS

Participation à un programme proposé par Pneumo DPC** ou à un programme validé par la FFP

** pour toutes les actions présentielles ou non proposées par un ODPC enregistré, la validation de l'action inclut les médecins impliqués dans la préparation d'une action ou orateur lors d'une session d'ODPC

ACTIONS LIBRES

Actions libres en respectant les modalités légales décrites à l'article R .40121-4 du Code de la Santé Publique

- Encadrement de stagiaires ; maitrise de stage en cabinet libéral

- Participation à un registre à une base de données d'origine institutionnelle reconnu par la FFP-CNP
- Participation récurrente à un suivi d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins
- Participation récurrente à des RMM

Interface médecin

Chaque médecin peut créer son compte et y accéder à l'aide d'identifiants

Lien : <https://parcoupro.online/>



Parcoupro.online pour les médecins

ParcouPro.online

Identification

Email, login :



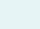
Mot de passe :

Valider



Mot de passe oublié ? Vous pouvez [modifier votre mot de passe](#)
Vous êtes médecin, [cliquez ici](#) pour vous inscrire sur parcoupro.online

Ma page personnelle

Mon parcours

-  consulter et compléter mon parcours
-  exporter mon parcours (format xlsx)
-  demander validation du parcours

Mon profil

-  modifier mes données personnelles
-  ajouter un CNP

Les documents

3 documents FSM

-  Comment remplir son obligation de DPC ?
-  Guide utilisateurs médecins
-  Parcours professionnel (ou parcours de DPC) établis par les CNP

2 documents CNP

-  Consulter le site internet du CNP
-  Parcours professionnel (ou parcours de DPC) établi par le CNP

Interface médecin

- **1^{ère} étape : compléter son profil**

Mon profil

 modifier mes données personnelles

 ajouter un CNP

Modification données personnelles

FSM

nom

prenom

email

Structure principale

Mode d'exercice

téléphone portable

RPPS




Valider

ou [annuler](#)

Interface médecin

- 2^{ème} étape : Saisir son parcours

Mon parcours

-  consulter et compléter mon parcours
-  exporter mon parcours (format xlsx)
-  demander validation du parcours

Saisir un élément du parcours

vous pouvez sélectionner une action dans la liste déroulante,
ou saisir les premières lettres d'un mot pour ne voir que les actions le contenant

recherche d'une action premiers caractères :

Action	<input type="text"/>	<input type="text" value="formation en ligne, elearning"/>	<input type="text" value="v"/>
complément	<input type="text"/>	<input type="text" value="formation ODPC"/>	<input type="text"/>
		<input type="text" value="formation"/>	<input type="text"/>

Valider ou [annuler](#)

Téléchargement preuve

descriptif

fichier Aucun fichier sélectionné.

Valider ou [annuler](#)

ou [continuer sans télécharger de preuve](#)

Interface médecin

- **3^{ème} étape : Lorsque le parcours est complet, demander la validation de son parcours par le CNP**

Mon parcours


Votre parcours

fo ap gr pi

x  Congrès

x x  DU

x  Accréditation

 saisir un nouvel élément

Les actions incluses dans votre parcours permettent dès maintenant de le valider

Demander validation de votre parcours

Les consignes de votre CNP

Au moins 3 actions au choix du médecin sur la période triennale dont au moins une action de formation.

consulter le guide [en ligne](#)

Interface médecin

- **4^{ème} étape : Télécharger l'attestation de parcours**

Attestation de parcours préconisé par le CNP

Nom **FSM**

Structure **Fédération des Spécialités Médicales**

RPPS **12345678912**

Validé le **27/06/2022**

Liste des actions

Congrès 2022 de **XXX**

DU 2021 de **XXX**

Accréditation en 2020

